

# COLLOQUE INTERNATIONAL BEYROUTH 7-8 juin 2023

## le droit de la protection des espaces de montagne *regards euro-méditerranéens*





## **Le droit de la protection des espaces de montagne Regards croisés euro-méditerranéens**

Dans le contexte contemporain la montagne et ses territoires constituent des objets singuliers à très forts enjeux. Un enjeu foncier tout d'abord, la montagne pouvant être constitué en « commun » ou au contraire sous diverses formes de propriétés individuelles. Un enjeu lié au changement climatique dont les incidences sont particulièrement prégnantes puisqu'il modifie directement et immédiatement les usages et les modes d'occupation des territoires de montagne. Un enjeu économique lié aux mouvements de prise et de déprise des activités, entre industrie touristique et agriculture de montagne, un autre lié à l'exploitation des ressources de la montagne qu'elles soient minières, hydrauliques ou énergétiques. Enfin, une série d'enjeux sociaux liés à la situation des populations des territoires montagnards.

Le projet de ce colloque vise à apprécier la manière dont le droit concourt à appréhender et à participer à la régulation de ces différents enjeux. Sa dimension comparative vise à appréhender la manière dont les systèmes juridiques, confrontés à des temporalités et à des intensités différentes dans l'émergence de ces enjeux ont participé à la construction de modèles, d'équilibres et d'arbitrages entre ceux-ci. Enfin, le colloque s'intéressera plus particulièrement à la situation libanaise qui présente de ce point de vue des enjeux critiques : une forte partie du territoire est constituée d'espaces de montagnes, ceux-ci sont soumis à une très forte pression anthropique et la régulation juridique demeure en voie d'élaboration.

# Première journée

## Rapports nationaux

**Matinée** Présidence du Pr N. Foulquier et M. Chapouton (GRIDAUH)

08h 00 - 08h 30 accueil des participants

08h 45 - 09h 15 allocutions d'ouverture

09h 15 - 10h 45 : Définition et délimitation des espaces de montagne

10h 45 - 11h 15 : Pause

11h15 - 12 h 45 : Sources du droit de la protection des espaces de montagne

**Après-midi** Présidence des Pr. A. Fuchs et O. Sulpice (GRIDAUH)

14h30-16h 00 : Nature et contenu des protections des espaces de montagne

16h 00- 16h 15 : pause

16 h30 -18 h 00 : Effectivité des protections des espaces de montagne

### Rapporteurs nationaux :

#### **Allemagne**

Pr M. Rossi  
Univ. Ausburg

#### **Espagne**

Pr. J. Gifreu |  
Font  
Univ.  
Barcelona

#### **France**

Pr. J-F Joye  
Univ. Savoie

#### **Italie**

Pr. V. Pariso  
Univ. Brescia

#### **Liban**

Pr. F. Rolin  
Univ. St Joseph

#### **Maroc**

Pr. A. Elhiri  
Univ. Fès

#### **Suisse**

Pr. Th. Tanquerel  
Univ. Genève

#### **Turquie**

Pr. Bige Açimuz  
Koç Univ. Istanbul

## **Deuxième journée**

### **Les enjeux de la protection de la montagne au Liban**

#### **Matinée (horaire à déterminer)**

Visite de la région de montagne de Baabda-Alley  
(Cèdres de Bmahray, carrières de Ain dara, Hammana et Falougha)

#### **Après Midi (hôtel Rami Falougha)**

14h 15 -15h 45

Présentation de l'avant-projet de loi sur la protection des espaces de montagne

Ass. Terre Liban / Pr. F. Rolin

16h 15- 17 h 45

Présentation du schéma directeur de la protection de la montagne

17 h 45 synthèse et clôture du colloque

Pr. J. Morand-Deville, Univ. Paris I

#### **Renseignements et inscriptions**

L'accès à la première journée et l'après midi de la seconde journée sont libres

Participation à la visite de la région de montagne sur demande (véhicule personnel)

Renseignements par mail : [gridauh2@univ-paris1.fr](mailto:gridauh2@univ-paris1.fr)